

Bulletin d'information de la section Retraités et Préretraités Du P.A.H. et du G.P.M.H.

Comité de rédaction : P. Deshayes - D. Carpentier - A. Leleu

Edito

Camarades,

Après les élections présidentielles et législatives en mai dernier, on croyait avoir fait l'essentiel en nous débarrassant du gouvernement ultra libéral. Il n'en est rien ! ... La politique d'austérité mise en place par le gouvernement « dit » de gauche de François Hollande nous démontre une fois de plus, que les salariés et les retraités vont devoir, une fois de plus mettre la main à la poche.

Le projet de budget français, soumis à la vindicte européenne, en est la preuve criante.

Les pensions des retraités, déjà malmenées depuis un grand nombre d'années, vont encore subir une nouvelle contribution...

Une bonne raison pour réagir !!!

Patrick DESHAYES

Sommaire :

- Edito
- Internet, c'est plus facile
- Communiqué UCR-CGT

Avec Internet, c'est plus facile !!

Afin de pouvoir vous donner un maximum d'informations, nous invitons les retraités et préretraités à communiquer leur adresse e-mail à l'équipe de rédaction de ce bulletin d'information. Déposez cette adresse lors d'une prochaine visite au bureau syndical ou envoyez un message par le biais de votre boîte personnelle, afin qu'elle soit récupérée par Elisa.

Communiqué de presse de l'UCR-CGT

La solidarité intergénérationnelle OUI, l'impôt NON !

L'Union Confédérale des Retraités CGT est opposée au choix du Gouvernement de créer une contribution supplémentaire de 0,15% sur les revenus imposables des retraités.

Selon le Gouvernement, cette contribution servirait à financer la CSA (contribution de solidarité mise en place par le Gouvernement Raffarin après la canicule de 2003), puis, à partir de 2014, pour financer le futur projet de Loi sur la dépendance. Ce qui revient à dire clairement que cette Loi sera financée par l'impôt et non par les cotisations sociales.

Cette Loi ne se fera donc pas dans le cadre de la Sécurité sociale, sauf à ce que dans le futur, la Sécurité sociale soit financée par l'impôt.

De plus, des milliers de retraités seront, pour la première fois, imposables en 2013, du fait du gel du barème sur l'impôt, cela après le gel voulu par le précédent Gouvernement (Fillon) pour l'année 2012. Le pouvoir d'achat des retraités subit et subira une véritable baisse.

Si cette contribution serait demain de 0,15%, de combien sera-t-elle dans les prochaines années ? N'oublions pas que les taux d'imposition sont révisables annuellement. De plus, une contribution de 0,15% pour les retraités et de 3% pour les salariés, cela est nettement insuffisant pour financer une véritable aide à l'autonomie et faire face à cet enjeu de société.

Les retraités ont dès lors une raison supplémentaire de manifester leur mécontentement

le 11 octobre prochain.